

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 19

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du six avril, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Christine DUPAYAGE, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Jean-Marie VERWAERDE, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Francis TILMANT.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Nom du parc de jeux

L'adjoint au sport et à la jeunesse et l'Adjoint au bien-être de l'Enfance ont sollicité le Conseil Municipal des Enfants pour trouver un nom au nouveau parc de jeux.

Lors d'une réunion de travail, les jeunes élus ont proposé une vingtaine de noms, puis ils ont voté à bulletin secret. A l'issue du scrutin, 4 noms ont été retenus :

1. Ouistiti
2. Les p'tits filous
3. Ludik parc
4. La grenouille

Pour la deuxième étape, les élus ont informé leurs camarades de classe de l'ouverture prochaine du parc de jeux et leur ont proposé de choisir son nom parmi les quatre sélectionnés au moyen d'un vote. A cet effet, une urne a été déposée dans les écoles La Fontaine, Jean Macé et Sainte Thérèse.

Après dépouillement, le nom « Les p'tits filous » a remporté le plus de voix.

La commission des Finances réunie le lundi 27 mars 2023 a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider la proposition du Conseil Municipal des Enfants de nommer l'Aire de Jeux :

- Les p'tits Filous

Pour à l'unanimité



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian SPRIMONT.

AFFICHEE LE 18 AVRIL 2023

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens

le 18 Avril 2023